



APB 2017 : hausse du nombre de candidats en première année d'études supérieures

C'est une première tendance de la procédure Admission post-bac (APB) 2017 qui ne devrait pas rassurer les présidents d'université, qui tirent depuis trois ans le signal d'alarme face au boom démographique dans leurs facultés. Selon des chiffres rendus publics mardi 28 mars par le ministère de l'éducation nationale, 853 262 élèves de terminale et étudiants en réorientation ont effectué au moins un vœu d'orientation vers des études supérieures sur le site Web APB 2017, entre le 20 janvier et la date limite du 20 mars.

Hausse du nombre de néobacheliers Ce sont donc 39 700 candidats de plus qu'en 2016 à la même époque qui viennent frapper aux portes de l'enseignement supérieur, soit une hausse de 4,9 %. Le ministère précise dans son communiqué que cette forte hausse est « principalement due à l'augmentation des élèves en terminale : + 25 800 candidats ». Ce chiffre est à toutefois interpréter avec précaution car les lycéens de terminale et étudiants en réorientation ont jusqu'au 2 avril pour confirmer leurs vœux. En 2016, sur les 814 000 candidats de mars, plus de 50 000 candidats n'avaient finalement pas confirmé leurs vœux, renonçant à faire des études ou candidatant à des formations dont l'inscription se déroule en dehors d'APB. Selon ces premières données du ministère, les candidats, qui ont droit de formuler jusqu'à 24 vœux, en ont exprimé en moyenne 9,4 vœux. En 2016, 7,6 en moyenne avaient été confirmés.

Attractivité des filières universitaires Le ministère précise que l'attractivité des filières universitaires « se confirme » : les demandes d'admission en licence sont en hausse de 13,6 % par rapport à 2016 (hors Paces, la première année commune d'études de santé, menant au concours de médecine). Pour l'instant, 38 % des candidats (dont 53 % des élèves de terminale) ont inscrit en premier vœu une année de licence. Mais ils ont jusqu'au 31 mai pour modifier l'ordre de leurs vœux. Parmi les licences les plus demandées pour l'instant, on retrouve cette année encore le sport (sciences et techniques des activités physiques et sportives, Staps) et la filière droit. Le ministère indique que « la progression des demandes [y] est comparable ou légèrement inférieure à la progression globale sur la licence »... soit autour de 13 %. Les candidatures en psychologie n'augmentent, elles, que de 6,7 % par rapport à mars 2016, et que de 1,7 % en Paces. Ces quatre secteurs (Staps, droit, psychologie, Paces) correspondent aux filières en tension de l'université où, faute de pouvoir pousser les murs ou de sélectionner les étudiants, les universités ont fait usage, ces dernières années, du très contesté tirage au sort pour départager les candidats. Mais en 2017, « l'attractivité de la licence se diversifie plus que les autres années » commente, rassurant, le ministère.

En janvier, cinq présidents d'universités parisiennes se sont émus auprès de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (Dgesip) de n'avoir « désormais plus aucune marge de manœuvre pour augmenter [leurs] capacités d'accueil », après que le ministère a décidé de mettre sur un pied d'égalité, dans la procédure APB, les candidats en réorientation et les bacheliers de l'année, lesquels étaient par le passé prioritaires. Mais les présidents d'université ne sauront qu'après que les candidats aient classé leurs vœux, fin mai, s'ils pourront faire face aux demandes.

Lire aussi : Des présidents d'université inquiets pour la prochaine rentrée Enfin, le ministère indique que les bacheliers technologiques sont pour l'instant 20 % à demander en premier vœu un diplôme universitaire de technologies (DUT) alors que les bacheliers pros sont 83 % à vouloir se diriger vers un brevet de technicien supérieur (BTS). A l'issue de la procédure APB 2016, 64% de bacheliers généraux avaient obtenu leur premier vœu d'orientation. Les bacheliers des séries technologiques étaient 51% dans ce cas, et seulement 38% pour les bacheliers professionnels.